Guide Pratique

ORGANISER DES ÉVÈNEMENTS ÉCO-RESPONSABLES, C'EST POSSIBLE !

Infos et conseils aux associations

PpP
Pau Porte des Pyrénées
Ville de Pau

ORGANISER DES ÉVÈNEMENTS ÉCO-RESPONSABLES, C'EST POSSIBLE !

Avec plus de 2000 manifestations organisées tous les ans, les associations paloises sont un véritable moteur du dynamisme de notre territoire et de son attractivité.

Depuis 2008, la ville de Pau s'est engagée dans une démarche collaborative avec le monde associatif pour mieux prendre en compte la problématique du bénévolat, ses besoins et attentes en lien avec les possibilités et projets de la collectivité.

En parallèle, la Ville de Pau s'est engagée dans une démarche volontariste en matière de développement durable avec la mise en place d'un Agenda 21.

L'objectif est de prendre en compte les enjeux sociaux, environnementaux et économiques dans les politiques publiques mises en œuvre.

Au-delà, il s'agit de sensibiliser chacun et en particulier vous, dirigeants d'associations, à la prise en compte de ces éléments dans vos activités.

En effet, tout événement organisé génère un impact et beaucoup d'entre vous oeuvrent déjà à réduire celui-ci, en partenariat avec la Ville de Pau.

De façon à aider l'ensemble des organisateurs, un groupe de travail s'est constitué à l'issue des premières rencontres de la vie associative pour élaborer un guide pratique accessible à tous. Il regorge d'informations, astuces et coordonnées utiles pour permettre à chacun de créer des événement éco-responsables.

Ensemble, partageons un avenir durable !

Nathalie Cabannes
Adjointe à la vie associative et à l'animation

Martine Lignières-Cassou
Députée-Maire de Pau

Un guide pour vous accompagner

La Ville de Pau vous propose ce guide pratique afin de concevoir des manifestations ou des événements responsables. Véritable outil d'accompagnement, il vous aide à tous les moments clés de l'organisation en proposant différentes solutions éco-responsables, des expériences et des exemples concrets. Il vous oriente également vers des interlocuteurs ressources.

Pour chacune des actions présentées, ce guide vous indique :

- Pourquoi mettre en place une démarche éco-responsable,
- Comment réussir la mise en œuvre de votre action,
- Vers qui vous tourner, localement, pour réaliser au mieux votre manifestation durable.

Inspiré du guide référence réalisé par l'association « Méduli Nature », la particularité de ce document réside dans sa dimension locale. Il recense ainsi des interlocuteurs et des structures ressources de Pau et de ses environs.

Un guide à faire évoluer ensemble

Les informations contenues dans ce guide ont vocation à être complétées et améliorées. Nous sommes donc preneurs de vos propositions et retours d'expérience afin d'enrichir cet outil d'accompagnement.
Ce guide est imprimé en 2 000 exemplaires seulement et mis en ligne, sous forme de fiches thématiques par volet, sur les sites ***pau.fr*** et ***agglo-pau.fr***. Elles seront actualisées régulièrement. Par ailleurs, l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADENE) a proposé d'en assurer la promotion au niveau national sur son site internet.

SOMMAIRE

La sensibilisation de tous les acteurs

1 SENSIBILISER L'ÉQUIPE ORGANISATRICE

2 SENSIBILISER LE PUBLIC

3 SENSIBILISER LES MEDIAS

Le lieu de l'événement

4 OPTIMISER LES DÉPLACEMENTS
- 4.1 choisissez un site/lieu accessible en transports collectifs
- 4.2 informez le public sur les modes de transport alternatifs
- 4.3 mettez en place un système de navettes ou de covoiturage
- 4.4 proposez une tarification avantageuse pour le public utilisant les transports alternatifs
- 4.5 proposez et utilisez des véhicules propres

5 PRIVILÉGIER L'ÉCO-CONSTRUCTION DES STANDS
- 5.1 aménagez le site/stand avec des matériaux de récupération
- 5.2 limitez le transport et le stockage

La maîtrise des ressources et des déchets

6 MAÎTRISER VOS CONSOMMATIONS DE RESSOURCES

7 ORGANISER LA GESTION DES DÉCHETS
- 7.1 organisez le tri des déchets
- 7.2 mettez en place des actions simples pour les fumeurs

8 INSTALLER DES TOILETTES SÈCHES

La restauration

9 SÉLECTIONNER DES PRODUITS LOCAUX ET DE SAISON

10 FAVORISER LES PRODUITS ÉCO-LABELLISÉS

11 CHOISIR DE LA VAISSELLE RÉUTILISABLE

La solidarité et la prévention

12 RENDRE LE LIEU ACCESSIBLE À TOUS

13 PRÉVENIR LES PRATIQUES À RISQUE

14 FAVORISER L'INSERTION ET LE BÉNÉVOLAT

L'information et la communication

15 RÉALISER DES SUPPORTS DE COMMUNICATION ÉCO-CONÇUS
- 15.1 privilégiez la communication sur internet
- 15.2 optimisez les formats et impressions de vos documents
- 15.3 prenez en compte des critères environnementaux pour vos impressions

16 AFFINER LA DIFFUSION DE VOS DOCUMENTS D'INFORMATION

17 CHOISIR DES OBJETS PROMOTIONNELS ÉCO-CONÇUS

Évaluer l'évènement

Liste des écolabels

Annexes

Annexe 1 Mémo sur l'accessibilité à Pau

Annexe 2 Calendrier des fruits et légumes de saison

Annexe 3 Mode d'emploi des gobelets réutilisables proposés par Béarn Solidarité

Annexe 4 Liste de tous les contacts

Liste des contacts ressources au niveau local et régional

La sensibilisation de tous les acteurs à votre démarche éco-responsable

Les manifestations sont de formidables espaces de sensibilisation des participants à toute démarche de développement durable. Le terme « participant » s'entend au sens large : les organisateurs, les bénévoles, les prestataires, les partenaires, le public, la presse et les partenaires. *Vous trouverez dans cette rubrique des pistes pour faire connaître votre démarche d'éco-responsabilité et inciter à la mise en œuvre de bonnes pratiques.*

1 SENSIBILISER L'ÉQUIPE ORGANISATRICE

Informer et partager sur votre volonté de vous engager dans une démarche éco-responsable permet de présenter l'intérêt de la démarche, de fédérer tous les acteurs et de rappeler les gestes à favoriser (ex : tri des déchets, économies d'énergie….).

Comment faire ?

- ☐ **Impliquez l'équipe organisatrice sur votre engagement en matière de développement durable, lors de réunions aux moments les plus opportuns : bénévoles (le plus en amont possible), prestataires (dès leur arrivée sur le site), etc.**
- ☐ **Prévoyez idéalement dans votre organisation un référent éco-responsable : bien informé sur la démarche de développement durable, il conseille sur les éco-gestes à mettre en œuvre et sensibilise tous les intervenants.**
- ☐ **Donnez des consignes claires au personnel d'accueil (hôtesses…) sur les messages à faire passer ou les gestes à respecter.**

Des interlocuteurs à votre écoute

(voir coordonnées p. 38)

› Ecocène

est une association de sensibilisation à l'environnement et au développement durable qui informe et accompagne dans leur démarche (avant, pendant et après) ceux qui souhaitent prendre en compte ces enjeux dans la mise en place de leurs manifestations. Ecocène vous propose également des outils et vous conseille.

› PALVA

Le réseau des Points d'Appui Locaux à la Vie Associative Pau-Pyrénées (PALVA) propose un programme riche et complet de soirées thématiques à destination des bénévoles, salariés et porteurs de projets associatifs. C'est également un accompagnement individuel ou collectif au fonctionnement quotidien de votre association, des séances d'information sur des thèmes adaptés à vos besoins et des liens avec les partenaires locaux : circuits financiers, correspondants institutionnels à la vie associative, fédérations, etc.

La diffusion d'information sur l'éco-citoyenneté est un bon moyen de faire prendre conscience aux participants de l'importance de leurs actes et de les inciter à adopter des gestes éco-citoyens pendant la manifestation et à les poursuivre au-delà : co-voiturage, tri des déchets, maîtrise des consommations d'eau....

Comment faire ?

Avant la manifestation :

- ☐ **Indiquez sur vos supports d'information les actions concrètes mises en œuvre : gobelets réutilisables, toilettes sèches, points de tri des déchets, covoiturage, navettes….**
- ☐ **Mentionnez l'éco-conception de vos supports d'information papier : papier recyclé, labellisé (FSC, PEFC,…), encres végétales…**
- ☐ **Inscrivez sur vos documents d'information papier des mentions du type : « Ne pas jeter sur la voie publique » (mention obligatoire) , « Jetez-moi dans le bac jaune pour que je sois recyclé ! ».**

Pendant la manifestation :

- ☐ **Prévoyez si possible des points d'information sur l'éco-responsabilité et les éco-gestes : panneaux d'information, documentation en libre-service et idéalement, la présence d'un animateur qui pourra renseigner toutes les personnes intéressées.**

Des interlocuteurs *à votre écoute*

(voir coordonnées p. 38)

› Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées / Direction opérationnelle des déchets (DOD)

propose la présence d'éco-ambassadeurs pour animer et sensibiliser au tri. Prévenez la DOD au moins trois semaines avant le début de la manifestation.

› Syndicat Mixte de Traitement des Déchets (SMTD)

propose des animations et une sensibilisation au traitement des déchets.

› Ecocène

propose des animations de sensibilisation à l'environnement et au développement durable sur différents thèmes : énergie, éco-mobilité, qualité de l'air, nuisances sonores, déchets, biodiversité, eau, paysages, éco-citoyenneté...

3 SENSIBILISER LES MÉDIAS

La diffusion d'informations sur les actions mises en œuvre en matière d'environnement ou d'accessibilité incite la presse à les relayer en amont et en aval auprès des lecteurs et des auditeurs. Par ailleurs, cela valorise votre événement et votre engagement en matière de développement durable.

Comment faire ?

- ☐ **Avant la manifestation, faites connaître votre démarche à la presse/radio en décrivant les actions éco-responsables mises en œuvre au cours de votre événement.**
- ☐ **A l'issue de la manifestation, envoyez à la presse/radio un bilan sur les actions éco-responsables menées, avec des chiffres clés (nombre de gobelets ré-utilisables utilisés, nombre de personnes ayant utilisé les navettes…) et des photos si possible.**

Quelques médias locaux

› Presse locale
Sud Ouest, La République des Pyrénées, l'Eclair . . .

› Radios
NRJ, Virgin Radio, RFM, France Bleu Béarn, Radio Pau d'Ousse...

› Télé
France 3 Aquitaine, Pau Porte des Pyrénées Web TV . . .

Le lieu de l'événement

4 OPTIMISER LES DÉPLACEMENTS

Lors d'une manifestation, le volet transport peut représenter 90 % des émissions de CO_2 dans l'atmosphère. A eux seuls, les déplacements des festivaliers pèsent plus de 85 % des émissions. L'objectif recherché au travers des actions qui suivent est principalement de faire évoluer les pratiques individuelles en s'appuyant sur différentes solutions : les moyens de transports collectifs, les modes de déplacements doux, le covoiturage et les véhicules « propres ».

Comment faire ?

4.1 - Choisissez un site / lieu accessible en transports collectifs, à vélo, voire à pied afin de limiter l'utilisation des voitures individuelles

4.2 - Informez le public sur les modes de transports alternatifs

Donner des informations sur les modes de transport alternatifs (trains, bus, vélo, covoiturage) suffit parfois à faire prendre conscience de l'existence d'alternatives aux pratiques habituelles.

- ☐ **Indiquez sur vos supports de communication les différents moyens de transport pour venir à votre événement : « Pour venir, pensez à utiliser le vélo, le bus, le covoiturage… ».**
- ☐ **Donnez un maximum d'informations sur votre site Internet sur les transports alternatifs : plan d'accès en bus, vélo... et prévoyez un espace de mise en relation pour du covoiturage ou un lien vers un site dédié.**

4.3 - Mettez en place un système de navettes ou de covoiturage

Un service de navettes entre le site et l'arrêt de bus le plus proche donne la possibilité aux participants de ne pas utiliser leur véhicule personnel mais de privilégier ce mode de déplacement collectif.

- ☐ Prévoyez des rotations avec un minibus entre le site et un (des) point(s) de regroupement aux heures appropriées pour amener et reconduire les participants. Diffusez largement les horaires des navettes sur les supports de communication et pendant la manifestation.
- ☐ Contactez les collectivités locales compétentes en matière de transport collectif ou leurs délégataires (Syndicat Mixte des Transports Urbains/Idelis, Conseil Général) pour établir des partenariats.

4.4 - Proposez une tarification avantageuse pour le public utilisant les transports alternatifs

La mise en place d'avantages préférentiels sur présentation de titres de transport peut en effet inciter les participants à utiliser des modes de déplacement alternatifs (bus, pied, vélo…)

- ☐ Proposez une entrée à tarif réduit pour ceux qui arrivent en bus, vélo, etc.
- ☐ Proposez un accès payant au parking, avec un tarif dégressif en fonction du nombre de personnes dans le véhicule.
- ☐ Offrez des bons de réduction, de consommation ou autre « bonus » aux personnes présentant leur billet de train ou de bus.

4.5 - Proposez et utilisez des véhicules propres pendant la manifestation

Un service de location ou de prêt de moyens de transports « propres » est une solution efficace pour limiter les déplacements en véhicules essence ou diesel, notamment lors d'événements étalés sur plusieurs jours et/ou plusieurs sites. Par ailleurs, le fait de vous déplacer vous-mêmes en véhicule propre a valeur d'exemplarité pour les participants.

- ☐ Suivant les moyens disponibles, proposez des vélos, des vélos électriques ou tout autre mode de transport alternatif pour les participants ou les intervenants.

Des interlocuteurs
à votre écoute

(voir coordonnées p. 38)

Vélo/bus/auto-partage

› Eco'Fil vous transporte en vélo dans le centre-ville de Pau

Quand ? Du mardi au samedi de 11h à 19h

Où ? Aux points de ralliement (Les halles, Centre Ccial Bosquet, Place Clemenceau, Place Verdun), en réservant à l'avance ou lorsque le vélo est libre.

Combien ? 1 € de prise en charge + 1 €/pers/km ; Carte 10 € + 1€ offert, visite de la ville19 €/h, attente 1€/5 min

Tél.:

› IDEcycle est un service de location de vélos en libre-service.

220 vélos sont à disposition 24h/24, 7j/7 dans 20 stations à Pau. La location de vélos est possible par abonnement grâce à la carte IDEcycle. Elle peut également se faire par carte bleue sur toutes les stations.

A noter : la première demi-heure est gratuite.

› IDELIS est le réseau de bus de l'agglomération paloise.
A contacter également pour la mise en place de navettes spéciales ou sur les possibilités qu'offre le réseau sur certaines manifestations.

www.www.reseau-idelis.com

› IDELib est un service de voitures en auto-partage.
15 voitures réparties sur 7 stations disponibles 24h/24 et 7j/7 sur abonnement.

› Pau à Vélo promeut le vélo comme moyen de transport en ville.

› La Prévention Routière sensibilise et informe le public pour se déplacer en toute sécurité

› Co-voiturage

www.covoiturage64.fr

Ce site Internet du Conseil général 64 propose à toute personne souhaitant faire du co-voiturage de s'inscrire soit sur des trajets déjà existants soit d'inscrire son propre trajet. Le site Internet propose de nombreuses options et est relativement facile à prendre en main.

www.covoiturage.fr

ce site Internet propose la création d'un « widget » à intégrer ensuite sur votre page Internet. Ce « Widget » (format 160x250 pixels), permet à l'internaute de vérifier rapidement s'il existe un co-voiturage possible pour se rendre à votre évènement.

Autres sites dédiés au covoiturage :

www.123envoiture.com

www.easycovoiturage.com…

> Eco'fil

Comment faire ?

5.1 - Aménagez votre site/stand en utilisant des matériaux de récupération ou réutilisables

L'aménagement du site peut être l'occasion d'utiliser des matériaux recyclés ou de réutiliser des matériaux usagés, plutôt qu'investir dans des matériaux neufs. Par ailleurs, le ré-emploi de matériaux usagers est également source de création d'emplois.

- ☐ **Choisissez des matériaux conçus à partir de matières renouvelables (bois issus de forêts gérées durablement), de matériaux recyclés (mobilier en carton), recyclables (moquette en polypropylène recyclable)**
- ☐ **Remplacez les matériaux jetables par des matériaux réutilisables (achat de canisses en remplacement des bâches noires agricoles pour délimiter le site).**

5.2 - Conception et aménagement

- ☐ **Privilégiez des éléments modulables et réutilisables, robustes, démontables et non salissants**
- ☐ **Privilégiez des produits sans plastification pour les structures et supports**
- ☐ **Réalisez vos impressions auprès d'une entreprise labellisée Imprim'Vert.**

5.3 - Optimisez le transport et le stockage

- ☐ **Limitez au maximum les longues distances et la multiplication des trajets**
- ☐ **Centralisez vos achats**
- ☐ **Optimisez les masses et les volumes pour diminuer le poids et l'encombrement**
- ☐ **Evitez le suremballage avec des films plastique**

Des interlocuteurs
à votre écoute
(voir coordonnées p. 38)

› Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées / Direction Opérationnelle des déchets (DOD)

› Emmaüs

La maîtrise des ressources et des déchets

Les équipements que vous mettez en place sur le lieu de votre événement génèrent des impacts sur l'environnement et les ressources naturelles, notamment l'utilisation de consommables, de matériaux, de fluides (énergie, eau). Utiliser des équipements adaptés à votre évènement et aux besoins du public est une dimension à prendre en compte dans l'organisation.

6 MAÎTRISER VOS CONSOMMATIONS DE RESSOURCES

Il est possible de réaliser des économies d'énergie significatives en intégrant cette question dès la phase de réflexion sur l'aménagement du site, puis en choisissant des équipements moins consommateurs, qu'il s'agisse de l'électroménager ou de l'éclairage.

À NOTER !

Contrairement à l'ampoule électrique standard, les ampoules économiques sont à considérer comme des matières dangereuses lors de leur élimination. Elles doivent être ramenées à un point de vente ou à la déchetterie. Il en va de même pour l'électroménager.

(voir point 7 : anticipez la gestion de vos déchets)

Comment faire ?

- ☐ **Examinez l'étiquette énergie des appareils électroménagers ou des ampoules électriques. Elle informe sur l'efficacité énergétique de l'appareil.**
- ☐ **Installez des ampoules basse-consommation réutilisables aux endroits où une lumière électrique est indispensable. Exploitez la lumière naturelle au maximum.**
- ☐ **Éteignez les appareils électriques plutôt que les mettre en veille**

Des interlocuteurs à votre écoute

(voir coordonnées p. 38)

› Re-Sources

Le centre d'information de la Communauté d'agglomération Pau-Pyrénées qui vous informe, vous conseille et vous propose des services sur l'énergie, l'habitat et les déplacements.

› Espace Info Energie

du PACT Béarn Bigorre vous informe et vous conseille sur la maîtrise des énergies, notamment dans le bâtiment.

7 ORGANISER LA GESTION DE VOS DÉCHETS

Tout rassemblement de plusieurs dizaines, centaines, voire milliers de personnes pose systématiquement la problématique de la gestion des déchets pendant et après l'évènement. Les actions regroupées dans ce volet participent à la réduction des quantités de déchets mais aussi à la mise en place d'une gestion adéquate permettant ensuite une valorisation maximale. Pour le public ou les partenaires, la gestion des déchets représente sans doute la partie la plus visible de l'engagement des organisateurs dans une démarche de développement durable. C'est une action incontournable dans votre organisation.

7.1 - Organisez le tri des déchets

Le choix, la taille et l'emplacement de conteneurs pour les déchets est un facteur déterminant pour conserver un site propre et obtenir un tri sélectif de qualité.

L'optimisation de cette collecte des déchets, associée à un choix de filières de traitement cohérent, vise à augmenter le taux de valorisation et à limiter les quantités à incinérer ou à enfouir.

Comment faire ?

- ☐ **Contactez la collectivité compétente en matière d'élimination des déchets**
- ☐ **Disposez, sur l'ensemble du site, des « points propreté » sous forme de conteneurs, de bacs ou de sacs. Prévoyez à chaque emplacement 3 contenants distincts : un pour le verre, un pour les déchets valorisables (papier, carton, canettes, bouteilles plastiques …) et enfin un pour tous les autres déchets.**

Des interlocuteurs
à votre écoute
(voir coordonnées p. 38)

› Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées / Direction Opérationnelle des Déchets (DOD)

gère la collecte des déchets sur l'ensemble des 14 communes de l'agglomération paloise. Elle met également à votre disposition des bornes à verre, des bacs ou bornes jaunes pour les déchets valorisables et des bacs ou bornes grises pour tous les autres types de déchets (demande à faire au moins 3 semaines avant l'évènement). La DOD vous informe également sur le tri et les consignes de tri.

› Syndicat Mixte de Traitement des Déchets du Bassin Est Béarn (SMTD)

gère 3 plates-formes de compostage des déchets à Lescar, Serres-Castet et Soumoulou. Si vous organisez le tri des déchets fermentescibles (restes de repas...), vous pouvez apporter vos déchets sur l'une de ces 3 plates-formes. Pour la prise en charge de votre vaisselle biocompostable par l'un des équipements du SMTD, une demande doit être adressée au minimum 1 mois avant la manifestation.

- ☐ **Prévoyez une signalétique explicite validée par la collectivité qui collecte les déchets.**
- ☐ **Équipez les personnes chargées de réaliser le nettoyage du site de contenants leur permettant de trier.**
- ☐ **Examinez les déchets présents dans les conteneurs à chaque vidage afin de corriger les erreurs de tri les plus grossières.**
- ☐ **Prévoyez une formation sur le tri pour les intervenants ou bénévoles de la manifestation, en partenariat avec la collectivité qui gère la collecte des déchets.**

7.2 - Mettez en place des actions simples pour les fumeurs

Un mégot de cigarette met de un à cinq ans pour se dégrader totalement. L'abandon de ces mégots reste un geste courant et crée une pollution diffuse. Cette action vise à inciter les fumeurs à ne pas jeter leurs mégots dans le milieu environnant en mettant à leur disposition un contenant adéquat.

Comment faire ?

- ☐ **Installez sur site des cendriers visibles ou distribuez des cendriers de poche afin que les fumeurs puissent y stocker leurs mégots. (le cendrier de poche peut être un objet publicitaire avec le logo de votre structure distribué aux fumeurs).**
- ☐ **Installez des panneaux d'information aux endroits stratégiques (guichets, buvettes, stands d'information, etc.) afin de rappeler l'objectif de cette démarche.**
- ☐ **Installez des contenants (des pots de fleurs par exemple) remplis de sable dans lesquels les fumeurs peuvent déposer leurs mégots.**

› Les professionnels de l'activité « Articles pour fumeurs » peuvent vous renseigner.

Des interlocuteurs
à votre écoute

(voir coordonnées p. 38)

› Mairie de Pau / Propreté Urbaine
met à disposition des « points de propreté » pour vos évènements.

› Relais 64
collecte, trie et recycle les textiles

› Déchetteries :
5 déchetteries sont à votre disposition dans l'agglomération paloise
- **Déchetterie de Pau**,
- **Déchetterie de Jurançon**,
- **Déchetterie de Lescar**,
- **Déchetterie de Bizanos**

Ces déchetteries sont ouvertes 7jours/7 : du lundi au samedi de 9h à 18h, dimanche et jours fériés de 9h à 12h. Elles sont fermées les les 1er janvier, 1er mai et 25 décembre.
- **Recyclerie/déchetterie Emmaüs**

Ouverte du lundi au samedi de 8h30 à 19h, dimanche et jours fériés de 9h à 18h. Fermée les 1er janvier, 1er mai et 25 décembre.

8 INSTALLER DES TOILETTES SÈCHES

Les toilettes chimiques couramment utilisées sur les événements consomment environ 250 litres d'eau par cabine, utilisent des produits polluants à forte concentration bactéricide et nécessitent d'être souvent vidées. Les toilettes sèches représentent une alternative crédible qui permet à la fois de limiter les consommations en eau, l'usage de produits toxiques et la production de déchets d'assainissement.

Comment faire ?

- ☐ **Installez des toilettes sèches à la place de toilettes chimiques ou de systèmes raccordés au réseau.**
- ☐ **Diffusez les consignes d'utilisation des toilettes, notamment en les affichant aux endroits appropriés, pour assurer leur bon fonctionnement.**
- ☐ **Sensibilisez votre public aux économies d'eau et à la protection du milieu (pas d'utilisation de produits toxiques) que permet un tel système par rapport à des toilettes chimiques ou raccordées au réseau.**

À NOTER !

La mise en place de toilettes sèches nécessite d'avoir une solution de compostage par la suite !

Des interlocuteurs à votre écoute

(voir coordonnées p. 38)

› Terrecycle

est une association qui développe le principe des toilettes sèches, aussi appelées « toilettes à Litière Bio-maîtrisée » (TLB) qui n'utilisent pas d'eau mais de la sciure ou d'autres matières carbonées. Terrecycle informe, prête, loue et vend des toilettes sèches, accompagne toutes les personnes intéressées par l'auto-construction, conseille sur la gestion de ces toilettes et les bacs à compost, recherche des espaces de compostage et permet également la mise en réseau des utilisateurs pour faciliter les échanges.

La restauration

9 SÉLECTIONNER LES PRODUITS LOCAUX ET DE SAISON

Choisir des produits locaux et de saison permet de limiter l'impact environnemental de leur production jusqu'à leur acheminement. De plus, la valorisation des filières agricoles et des producteurs locaux permet de participer au dynamisme de notre territoire et de son agriculture, de déguster des produits de proximité et de redécouvrir les produits de saison.

Comment faire ?

☐ **Choisissez des produits de qualité et de saison, issus des filières agricoles locales. Des associations travaillent au développement de ces filières et peuvent préparer vos buffets et autres cocktails dînatoires.**

Des interlocuteurs *à votre écoute*

(voir coordonnées p. 38)

› CIVAM Agro Bio Béarn
(Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural) travaille au développement des filières agricoles locales et de qualité. Le CIVAM Béarn est également à l'origine de la mise en place des AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) en Béarn.

› GIE Los d'aci
regroupe des producteurs locaux (64/65) sous une marque collective. Les produits sont de qualité, issus directement des fermes. « Los d'aci » propose aux entreprises et associations des repas familiaux ou entre amis, des buffets (à partir de 20 personnes), des plateaux repas, des repas fermiers (à partir de 100 personnes) ainsi que des assiettes.

› Chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques

› Les nombreux magasins et épiceries bio de l'agglomération paloise.

10 FAVORISER DES PRODUITS ÉCO-LABELLISÉS

Le logo écologique concerne le produit et/ou l'emballage. Les éco-produits sont des produits qui génèrent moins d'impacts sur l'environnement, tout au long de leur cycle de vie (production, distribution, utilisation, fin de vie) tout en conservant leurs performances lors de l'utilisation.

Comment faire ?

☐ **Repérez les éco-labels officiels sur les produits. En France, l'écolabellisation fait l'objet d'une certification régie par la loi n°94-442 du 3 juin 1994.**

Des interlocuteurs à votre écoute

(voir coordonnées p. 38)

En collaboration avec l'**ADEME**, l'**AFNOR** Certification a édité des fiches à destination des acheteurs, fabricants, industriels : fiches descriptives de quelques catégories de produits écolabellisés marque NF Environnement.

Pour obtenir la liste complète actualisée des produits écolabellisés :

www.marque-nf.com

certification@afnor.fr

11 CHOISIR DE LA VAISSELLE RÉ-UTILISABLE

La production de vaisselle jetable (assiettes, gobelets, couverts...), le plus souvent à base de plastique, est particulièrement consommatrice d'énergie et peut représenter une part importante des déchets générés lors d'une manifestation.

Comment faire ?

☐ **Proposez un principe de consigne contre la mise à disposition de vaisselle lavable afin d'en assurer le retour et la ré-utilisation. Ce principe se pratique souvent pour les gobelets réutilisables.**

LE SAVIEZ VOUS ?

L'utilisation de verres jetables coûte de 250 à 400 € pour 10 000 verres jetables. Il faut également prévoir le ramassage des verres au sol après l'évènement et en racheter pour le prochain événement.

En revanche, l'utilisation de verres ré-utilisables présente plusieurs avantages :

- simplicité de fonctionnement (cf annexe)
- facilité de nettoyage du site (6 fois moins de déchets)
- moins de gaz à effet de serre (moins de plastique produit, moins de transport) et plus d'économies d'énergie.

Des interlocuteurs *à votre écoute*

(voir coordonnées p. 38)

Gobelets ré-utilisables

› Le Syndicat Mixte de Traitement des Déchets (SMTD) met en place un service de location, lavage et stockage de gobelets, en partenariat avec l'association Béarn Solidarité qui fournit/récupère, lave et stocke les gobelets. Par ailleurs, des affiches sont fournies aux organisateurs d'évènements qui demandent les gobelets afin d'expliquer le service et la démarche éco-responsable. (cf. fiche de fonctionnement en annexe)

Une coopérative associative existe grâce aux associations locales listées ci-dessous qui disposent de gobelets réutilisables et peuvent les mettre à disposition du public. Le principe : les gobelets sont prêtés aux structures, avec caution. Tout verre non rendu est facturé 1 €. Le lavage reste à la charge de la structure organisatrice.

Béarn Solidarité dispose de 50 000 gobelets

Emmaüs dispose de 11 000 gobelets (prévenir au moins 15 jours avant)

Ecocène dispose de 500 gobelets

MJC Berlioz dispose de 300 gobelets

CUPPEV dispose de 100 à 150 gobelets

UFOLEP dispose de 1 200 gobelets

Solidarité et prévention

La solidarité et la prévention sont des enjeux importants et trop souvent oubliés dans le concept de développement durable : accessibilité aux personnes handicapées, insertion des personnes en difficulté, politique des prix...

12 RENDRE VOTRE ÉVÉNEMENT ACCESSIBLE À TOUS

Pensez à rendre votre événement accessible à tous (personnes à mobilité réduite, malvoyantes, malentendantes, de langue étrangère...). Cela permet d'impliquer plus de personnes et d'ouvrir la manifestation à un public souvent oublié ou non concerné en raison d'aménagements non prévus. De fait, s'engager dans cette action participe à éviter le sentiment d'exclusion.

Comment faire ?

- ☐ **Consultez la circulaire interministérielle n° DGUHC 2007-53 du 30 novembre 2007 qui précise la réglementation relative à l'accessibilité des établissements recevant du public, des installations ouvertes au public.**
- ☐ **Contactez les différentes structures d'information et d'accompagnement qui existent sur le territoire, en fonction du public que vous souhaitez sensibiliser (traduction en langue des signes, accès particulier au site, double traduction via une signalétique particulière ou traducteur…).**

Des interlocuteurs
à votre écoute
(voir coordonnées p. 38)

› Maison Départementale des Personnes Handicapées

› Comité Départemental du Tourisme des Pyrénées-Atlantiques (label tourisme et handicap)

Cette démarche permet d'informer de façon ponctuelle le plus grand nombre. Elle apporte des renseignements à des personnes qui n'auraient peut-être pas été sensibilisées dans leur quotidien (santé, social...). et peut déboucher sur une aide et un accompagnement personnalisé par la suite.

Comment faire ?

- ☐ **Adressez-vous aux structures compétentes en fonction de votre public cible (jeunes, parents, familles...).**
- ☐ **Envisagez la présence d'organismes spécialisés dans la prévention des pratiques à risques (niveaux sonores, tabac, alcool...) et réservez des espaces à leur intention sur le site même de votre manifestation (stand de sensibilisation, panneaux d'affichage…).**

Des interlocuteurs à votre écoute

(voir coordonnées p. 38)

› Instance Régionale d'Education et de la Promotion de la Santé 64 Antenne Ireps d'Aquitaine)
accueille le grand public, les scolaires, les étudiants et les professionnels

› Centre de dépistage et d'information
Hôpital de Pau

› AIDES
Délégation départementale du Béarn

› RézoPau
Réseau Ville Hôpital Sida Hépatites et Addictions (alcool, tabac, drogues…) en Béarn et Soule (Centre Hospitalier de Pau)

› Réseau Alcoologie Béarn et Soule
Centre hospitalier de Pau

› Centre de Planification Familiale
Dispensaire de La Croix Rouge
(Tabagisme, Sida, MST & IST, IVG, Danger téléphone portable, équilibre alimentaire)

› Centre de Planification Familiale
Association locale « Mouvement Français pour le Planning Familial » (tabagisme, Sida, MST & IST, IVG, danger téléphone portable, équilibre alimentaire)

› Béarn addictions
accueille les personnes confrontées à une addiction avec ou sans produit, les personnes en situation de précarité, les jeunes consommateurs, l'entourage et le grand public.

› Centre de prévention et d'études des dépendances et des conduites à risques

› La Maison du Parent

› Point écoute jeunes
accueille les 13-25 ans

L'éco-responsabilité suppose un volet social et éducatif, notamment en direction des publics les plus défavorisés et des plus jeunes. En instaurant un volet participatif au sein de votre événement (comité de programmation, appel au bénévolat), vous favorisez l'intégration et le dialogue social.

Comment faire ?

- ☐ **Contactez les structures locales afin d'instaurer des actions spécifiques de médiation, de sensibilisation ou même de participation.**
- ☐ **Soutenez les associations locales et travaillez avec des entreprises adaptées (commande de certains travaux à des Centres d'Aide par le Travail...)**

Des interlocuteurs à votre écoute

(voir coordonnées p. 38)

› Direction Départementale de la Cohésion Sociale
Pyrénées-Atlantiques

› Inspection Académique
des Pyrénées-Atlantiques à contacter pour développer un projet éducatif en milieu scolaire (atelier, visite, animation éducative ou sportive, rencontre avec un artiste ou un sportif,...).

› Ville de Pau/DVASA propose une liste de volontaires, les Dis'Pau, pour toute manifestation nécessitant plus de 50 bénévoles.

› Unis-Cité coordonne le Service Civil Volontaire à Pau. Les volontaires d'Unis-Cité peuvent être mobilisés sur des projets d'intérêt général menés par les associations (sensibilisation à l'environnement dans le cadre d'une manifestation par exemple).

› Centre Léo Lagrange

› MJC du Laü

› MJC des Fleurs

› MJC Berlioz

› MJC Rive gauche

› Centre Social la Pepinière

› P'tit CAF

› Réseau des clubs d'initiatives solidaires :
Club Saragosse, Club Cap Solidaire, Centre Social du Hameau

L'information et la communication

Les choix en matière de communication durable offrent un niveau d'action très concret et très visible. L'objectif recherché est, lors de la réalisation des documents, d'analyser les impacts sur l'environnement, mais aussi d'introduire auprès du public potentiel et des partenaires cette notion d'éco-responsabilité.

L'organisateur de manifestations est également un acheteur. A ce titre, il peut orienter ses choix vers des produits ou des prestations qui intègrent des critères environnementaux et sociaux, ce qui participe aussi à changer les pratiques des fournisseurs. Pour de nombreux achats, il est facile de s'appuyer sur des écolabels officiels ou sur des démarches reconnues, du type « commerce équitable ».

15 RÉALISER DES SUPPORTS DE COMMUNICATION ÉCO-CONÇUS

La production d'une feuille de papier A4 (80 g/m²) nécessite en moyenne 10 Wh d'énergie pour sa fabrication, soit 10 minutes d'éclairage avec une ampoule de 60 Watts. D'autre part, même si les déchets de papier se recyclent facilement, leur transport et le procédé mis en œuvre sont énergivores et donc polluants (l'industrie papetière est une grande consommatrice d'eau).

15.1 – Privilégiez la communication sur internet

- ☐ **Communiquez sur l'événement au maximum par internet et les réseaux. Cela permet de limiter l'impression de certains documents.**
- ☐ **Préférez le courrier électronique aux envois postaux, qui permet par ailleurs un gain de temps et d'argent et, dans la mesure du possible, évitez d'imprimer ces courriers.**

15.2 – Optimisez les formats et impressions de vos documents

- ☐ **Privilégiez les formats standards homothétiques au format A4 afin d'éviter les chutes et le gaspillage de papier. N'hésitez pas à demander conseil à votre imprimeur.**
- ☐ **Concevez les documents d'information et communication en recto-verso.**

☐ **Réutilisez les documents imprimés sur une seule face (au lieu de les jeter), le verso peut servir de brouillon par exemple.**

☐ **Limitez les aplats de couleurs pour économiser l'encre à l'impression :**

> Une page écrite avec une mise en page standard et une interligne simple représente 1/10ème de la surface de la feuille couverte d'encre. Un seul aplat de couleur peut donc consommer plus d'encre que l'ensemble du texte qui figure sur la page.

> Écrivez en capitales ou dans une typo différente les informations importantes, encadrez les et ne mettez de la couleur que sur le liseré du cadre...

15.3 – Prenez en compte des critères environnementaux pour vos impressions

En questionnant les imprimeurs sur la qualité environnementale de leurs offres, vous pouvez non seulement guider votre choix mais aussi créer une demande favorisant les pratiques éco-responsables au sein de la profession. L'utilisation de papier de qualité environnementale (éco-labellisé, recyclé, issu de forêts durablement gérées, etc.) ou d'encres végétales permet de limiter l'impact de l'activité d'impression.

Comment faire ?

☐ **Choisissez une imprimerie labellisée « Imprim'vert ».**

Imprim'Vert est une marque professionnelle ayant pour objectif de réduire les impacts environnementaux liés aux activités de l'imprimerie, selon un cahier des charges précis que les sociétés doivent respecter. 3 critères sont obligatoires pour obtenir le label « Imprim'vert » :

☐ **Faites éliminer de façon conforme à la réglementation, preuves à l'appui, les déchets comme les cartouches jets d'encre, toner, solvants de nettoyages usagés…**

☐ **Sécurisez le stockage des liquides neufs dangereux et des déchets liquides en cours d'utilisation ou non**

☐ **N' utilisez pas de produits étiquetés « toxiques »**

L'imprimerie s'engage également à assurer une campagne de sensibilisation auprès de ses clients : choix du papier, choix d'impressions (recto/verso, limitation des aplats,…)

Le site *www.imprimvert.fr* recense les imprimeurs labellisés.

À NOTER !

Le label "Imprim'vert" garantit une démarche éco-responsable de l'imprimeur mais n'implique pas nécessairement que les impressions soient écologiques. Pour cela, il faut examiner la qualité des papiers choisis et les caractéristiques des encres.

16 AFFINER LA DIFFUSION DE VOS DOCUMENTS

Préparer les listes de diffusion des documents en amont de l'impression permet de n'imprimer que les quantités nécessaires et d'éviter les stocks ou de jeter les surplus non distribués.

Comment faire ?

- ☐ **Etablissez vos listes de diffusion avant d'imprimer**
- ☐ **Établissez un suivi détaillé des quantités imprimées et des quantités réellement diffusées**
- ☐ **Réajustez le nombre de tirages d'une année sur l'autre**

17 CHOISIR DES OBJETS PROMOTIONNELS ÉCO-CONÇUS

Des accessoires promotionnels sont souvent distribués ou vendus lors des manifestations (casquettes, T-shirts, etc.). Il est possible de choisir des produits respectueux de l'environnement.

Comment faire ?

- ☐ **Sélectionnez les produits en fonction de critères environnementaux (et éthiques) : coton biologique issu du commerce équitable pour les textiles, par exemple. Si vous donnez des sacs, privilégiez les réutilisables et de qualité environnementale. Dans tous les cas, faites savoir que vos objets sont éco-conçus en faisant inscrire une phrase ou en apposant un label sur le produit**
- ☐ **Veillez à ne pas trop personnaliser le produit promotionnel de façon à ce que le stocks puissent être utilisés l'année suivante. Par exemple, pour un événement récurrent, ne pas indiquer l'année.**

Des interlocuteurs
à votre écoute

(voir coordonnées p. 38)

La plupart des fournisseurs d'objets promotionnels proposent aujourd'hui des gammes de produits développement durable.

Ils l'ont fait. Pourquoi pas vous ?

Vous trouverez dans cette rubrique des exemples d'actions mises en place par des associations locales. Faites-nous également connaître vos initiatives afin d'enrichir cette rubrique !

Hestiv'oc (Accents du Sud)

du 16 au 19 août 2012 (50 000 personnes)

Lieu de l'évènement/déplacements

- ☐ A incité aux transports en commun grâce au portail « co-voiturage »
- ☐ A passé un accord avec Idelis pour la gratuité des bus de 20h à minuit, sur les lignes qui convergent vers le centre-ville
- ☐ A noué un partenariat avec l'association « Vivre ensemble » pour accompagner les personnes à mobilité réduite sur le festival
- ☐ A favorisé l'accessibilité de tous les publics en menant une réflexion forte sur la programmation, les lieux, la rencontre des différents publics, les horaires, l'accessibilité.... Aujourd'hui, Hestiv'Oc permet la création de liens intergénérationnels et le rapprochement de divers publics au coeur de la ville

Maîtrise des consommations

- ☐ A mis en place le tri sélectif

Restauration

- ☐ A mis en place depuis 2 ans un lieu qui centralise les denrées alimentaires, en un seul pôle alimentation et non sur plusieurs postes (le gaspillage des denrées a été divisé par deux)
- ☐ A mis à disposition du public 12 000 verres réutilisables avec consigne

Solidarité / Prévention

- ☐ Met en place des stands de prévention (alcool, drogue..)

Coupe d'Europe d'Escalade

(Pyrenéa sports)

12 et 13 novembre 2011

Sensibilisation

☐ La sensibilisation du public se fait via internet lors des demandes d'inscription et sur site grâce à des consignes dispensées par les bénévoles aux sportifs.

Lieu de l'événement/déplacements

☐ Fait appel en priorité aux entreprises et associations locales pour favoriser l'activité économique locale et minimiser les transports

☐ A donné l'information sur le covoiturage sur un site internet de covoiturage dédié et proposé une plateforme de covoiturage sur le stand « information et développement durable »

☐ A établi un partenariat avec des hôtels proches du site pour limiter les transports hôtels/compétition

☐ A incité à l'utilisation des vélos avec un parking surveillé et une boisson offerte aux cyclistes

Maîtrise des consommations

☐ A utilisé des produits recyclés, recyclables, compostables.

☐ A mis à disposition du public différents types de bacs pour le tri sélectif, a affiché les consignes de tri et a prévu la présence de bénévoles à proximité des bacs pour sensibiliser les participants.

☐ A incité et sensibilisé les bénévoles de la buvette au tri des emballages et des déchets compostables

☐ A mis à disposition du public des cendriers extérieurs

☐ A mis à la disposition du public une rampe à eau pour supprimer les bouteilles en plastique

☐ A installé des toilettes sèches pour préserver la ressource en eau et le milieu aquatique en collaboration avec l'association Terrecycle

☐ A réalisé une signalisation préventive pour le respect de l'eau mise à disposition

Restauration

☐ A proposé des produits frais et issus des commerces régionaux, avec une préférence pour les produits de saisons et les grands conditionnements

Solidarité / Prévention

☐ Intègre les jeunes du centre social la Pépinière comme bénévoles

☐ Rend la manifestation accessible aux personnes à mobilité réduite : accès, parking réservé, toilettes adaptées et aide des bénévoles

L'information et la communication

☐ A optimisé sa communication en limitant les supports papier, impression labellisée « imprim'vert », communication dématérialisée

Pyrénéa Triathlon
(Pyrenéa sports) (course annuelle)

Lieu de l'événement/déplacements

☐ A incité aux transports en commun et au covoiturage : site de covoiturage sur le site internet de la course et a mis en place une navette Pau-Rebenacq pour les participants individuels.

Maîtrise des consommations

☐ A mis en place des gobelets réutilisables, des ravitaillements sans bouteille plastique (incitation à utiliser les bidons ou les gobelets Pyrénéa) et a acheté des boissons en grande contenance servies au gobelet.

☐ A protégé le milieu de pratique : zones de propreté signalisées, tri sélectif et collecte des déchets, incitation au respect de l'environnement.

☐ A mis à disposition des toilettes sèches pour le respect de la ressource en eau.

Restauration

☐ Effectue ses achats auprès d'entreprises locales/régionales, favorisant ainsi l'économie locale. Pour les approvisionnements alimentaires, la priorité est donnée aux produits régionaux, locaux (charcuterie, fromage, vin...) ou produits labellisés commerce équitable ou bio (café, thé…)

Solidarité /Prévention

☐ Établit des partenariats (services et associations) localement pour l'imprimerie, la sérigraphie, les toilettes sèches, le lavage des gobelets, le service médical…

☐ Compétition ouverte aux catégories masculines, féminines et handisport avec des parcours en individuel ou en relais de 3 personnes pour lesquels toute mixité d'équipe est acceptée, y compris triathlètes/paratriathlètes.

☐ Met en place une bourse aux équipiers et une bourse aux équipements d'occasion sur le site internet de l'épreuve afin de favoriser la participation de tous.

Information et communication

☐ A utilisé du papier recyclé issu de forêt gérées durablement et imprimé chez des professionnels labellisés « imprim'vert »

☐ A incité aux inscriptions sur internet et a ajouté la mention « n'imprimer qu'en cas de réelle nécessité »

Ecocène

Lieu de l'événement/déplacements

☐ Travaille sur la thématique des déplacements et de l'éco-mobilité. Dans le cadre scolaire, un travail est mené autour de la pollution atmosphérique, des bruits et des nuisances sonores… mais également autour des déplacements doux notamment à travers la mise en place de « Plan de Déplacements Scolaires » (PDS) au sein des établissements motivés et désireux de vouloir amener les parents et enfants à se déplacer autrement qu'en voiture sur le trajet domicile-école.

☐ Communique sur l'ensemble des moyens accessibles disponibles lors de ses manifestations.

Restauration

☐ Privilégie des produits issus de l'agriculture locale, régionale, de saison et/ou produits bio, commerces équitables, … si possible en grand conditionnement (jus de fruit…) à chaque moment convivial prévu (pot suite réunion, conférence au autre).

Maîtrise des consommations et ressources

☐ Privilégie l'utilisation de matériaux et d'outils durables, la récupération de pièces et de mobiliers d'occasion dans la gestion quotidienne de l'organisation. Le tri sélectif fait également partie du quotidien : tri du verre et des autres éléments destinés à la déchetterie (toners, piles, déchets des animations…), tri des emballages recyclables (bac jaune) et bac à ordures ménagères.

☐ Réalise, dans le cadre de ses missions, des animations de sensibilisation autour des déchets et de la gestion des déchets en milieu scolaire (du primaire au secondaire) ou encore en dehors du temps scolaire, à l'aide de supports riches et variés (mallette pédagogique Rouletaboule, papier recyclé, animations personnalisées, …) adaptés à chaque projet.

Information et communication

☐ Utilise au quotidien du papier recyclé FSC pour imprimer ses supports et documents, en privilégiant les 2 pages par feuille et le recto-verso.

☐ Optimise sa communication en limitant les supports papier, en faisant appel à des imprimeurs labellisés « Imprim'vert » utilisant des encres végétales, sans solvant, …

☐ Adapte, lors de ses manifestations (Semaine du développement durable par exemple) les programmes au format A4 pour privilégier le téléchargement, laissant le choix d'impression aux personnes intéressées.

P'tit Caf

Maîtrise des consommations et ressources

☐ Sensibilise au tri sélectif des déchets lors de l'organisation de manifestations ainsi qu'au quotidien, en mettant à disposition du public mais aussi et surtout des personnes investies dans l'association, des containers ou des poubelles et en expliquant comment trier les déchets.

☐ A mis en place le tri sélectif lors de ses manifestations extérieures. Cette démarche est également menée au quotidien, en mettant à disposition du public (mais aussi et surtout des personnes investies dans l'association), des

conteneurs ou poubelles expliquant comment trier les déchets.

Solidarité / Prévention

☐ Favorise la réinsertion de certains de ses bénévoles en fracture sociale ou professionnelle, dont certains sont engagés dans l'éco-citoyenneté et l'éco-responsabilité : réalisation d'un pot à crayon à partir de disquettes informatiques, mise en place d'ateliers créatifs pour réaliser une banderole « P'tit Caf » , réalisation de panneaux d'affichage à partir d'encarts publicitaires récupérés …

L'information et la communication

☐ Achète du papier recyclé, recycle ses cartouches d'encre et les documents papiers (brouillon pour l'imprimante, post-it, tri à l'aide de conteneurs papier ou transformation en confettis).

Association « Vivre ma ville »

Maîtrise des consommations et des ressources

☐ A mis en place des toilettes sèches via l'Association Terrecycle. (Fête du quartier Saragosse sur la plaine des jeux).

Centre Social du Hameau

☐ Sensibilise au tri sélectif avec un stand dédié lors de manifestations destinées aux enfants (juillet 2011).

☐ Accompagne et sensibilise à l'éco-responsabilité pendant les fêtes des cultures d'Ousse (2200 personnes). Cette accompagnement s'est fait via des bénévoles près des points de tri sélectif.

☐ A mis en place un stand lié au tri sélectif lors de manifestations destinées aux enfants.

Maîtrise des consommations et des ressources

☐ Met en place des toilettes sèches via l'Association Terrecycle (Fête du quartier du Hameau sur la plaine des jeux)

Evaluer l'évènement

Domaine d'intervention

La sensibilisation de tous les acteurs à votre démarche éco-responsable
Sensibiliser l'équipe organisatrice
Sensibiliser le publique
Sensibiliser les médias
Le lieu de l'évènement
Optimiser les déplacements
Privilégier l'éco-construction de votre stand
La maîtrise des ressources et des déchets
Maîtriser les consommations de ressources
Organiser la gestion de vos déchets
Installer des toilettes sèches
La restauration
Sélectionner les produits locaux et de saison
Favoriser des produits éc-labellisés
Choisir de la vaisselle ré-utilisable
Solidarité et prévention
Rendre l'évènement accessible à tous
Prévenir les pratiques à risques
Favoriser l'insertion et le bénévolat
L'information et la communication
Réaliser des supports de communication éco-conçus
Affiner la diffusion des documents
Choisir des objets promotionnels éco-conçus

Cette évaluation est nécessaire afin de faire un point à l'issue de chaque manifestation et mesurer la réalité des actions mises en œuvre par rapport à vos objectifs. Par ailleurs, l'évaluation vous permet de poser des perspectives pour la manifestation suivante.

	Actions réalisées		Résultats/constats	Perspectives N +1
	OUI	NON		
>			>	>
>			>	>
>			>	>
>			>	>
>			>	>
>			>	>
>			>	>
>			>	>
>			>	>
>			>	>
>			>	>
>			>	>
>			>	>
>			>	>
>			>	>

Liste des éco-labels

Qu'ils soient certifiés ou auto déclarés, certains logos peuvent déjà vous aider dans vos achats éco-responsables.

☐ VÉRIFICATION INDÉPENDANTE (TIERCE PARTIE) :

LES ECOLABELS OFFICIELS

- Double garantie :la qualité écologique et la qualité d'usage
- Prise en compte des impacts environnementaux sur tout le cycle de vie
- Élaboration des critères avec : industriels,associations,pouvoirs publics
- Attribution de l'écolabel par certification par tierce partie indépendante

Ecolabel français - *NF-Environnement*
Les cahiers, sacs-poubelles, sacs de caisse et cabas, enveloppes, filtres à café, mobilier de bureau et scolaire, litières pour chats, composteurs individuels, peintures,vernis…
www.marque-nf.com

Ecolabel européen
Les papiers, peintures et vernis, textiles, détergents, lave-linge, lave-vaisselle, réfrigérateurs/congélateurs, aspirateurs, téléviseurs, ordinateurs, chaussures, ampoules,matelas…
www.eco-label.com

Ecolabel nordique "Cygne blanc"
www.svanen.nu

Ecolabel allemand "Ange bleu"
www.blauer-engel.de

Ecolabel canadien "Choix Environnemental"
www.environmentalchoice.ca

LES LOGOS SPECIFIQUES AUX ECONOMIES D'ENERGIE

Logo Energy Star - Vous signale des produits qui consomment moins d'énergie ou qui permettent des économies d'énergie.
Les copieurs, ordinateurs, imprimantes, fenêtres, luminaires… les plus économes en consommation électrique.
www.energystar.gov

Etiquette énergie - Obligatoire, elle vous signale les produits économes lors de leur utilisation et vous informe également sur les performances du produit (lavage,essorage,consommation d'eau…).
Les appareils électroménagers (réfrigérateurs, congélateurs, combinés, lave-linge, lave-vaisselle, sèche-linge, lavante-séchante) et sur les ampoules… et bientôt sur les fours électriques, les cumulus, les climatiseurs…

Logo TCO - Vous signale des produits respectant des critères de qualité (luminosité,qualité de l'image),mais aussi des critères environnementaux (puissance en mode veille…).
Les écrans des ordinateurs, les ordinateurs portables…
www.tcodevelopment.com

LES LOGOS SPECIFIQUES A LA GESTION DURABLE DES FORÊTS

Logos PEFC et FSC - Vous signalent que les produits à base de bois sont issus de forêts gérées durablement.
Du bois ou des produits à base de bois respectant les critères du FSC ou du PEFC.
www.pefc.org
www.fscoax.org

☐ LES AUTO-DÉCLARATIONS CONFORMES À LA NORME ISO 14021 :

Anneau de Möbius, le symbole du recyclage

signifie : "ce produit ou cet emballage est recyclable"

- Sous la responsabilité de ceux qui les font.
- Règles de bonnes pratiques définies par la norme internationale ISO 14021.
- Doivent être précises,claires et vérifiables.

☐ LES LOGOS SANS LIEN DIRECT AVEC LES ACHATS :

Point-vert "Eco-emballages"et "Adelphe" - Signifie que l'entreprise contribue aux coûts de valorisation des déchets d'emballages à destination des ménages. Il ne présume donc pas du recyclage effectif des emballages qui le portent.
www.ecoemballages.fr
www.adelphe-recyclage.com

Tidy Man - Invite les consommateurs à jeter l'emballage du produit dans une poubelle.
"ne pas jeter par terre"

Symboles d'identification des matériaux - Peuvent servir à identifier les matériaux lors du tri et à faciliter leur recyclage.Ils n'ont donc aucune signification en termes de caractéristiques écologiques spécifiques.

02 PE - HD

alu

☐ LES LOGOS QUI N'ONT PAS (OU PLUS…) DE SENS :

Les logos vagues ou imprécis

Les logos qui ne reprendre une obligation réglementaire

Les logos qui font référence aux forêts alors que la caractéristique vantée n'a rien à voir avec les arbres

ANNEXE 1 - Mémo sur l'accessibilité à Pau

cf : Réglementation des IOP (Installations Ouvertes au Public)

STATIONNEMENT

- ☐ Si un parking est mis à disposition du public, des places doivent être réservées aux personnes handicapées (largeur : 3,30m)

CHEMINEMENTS

- ☐ Entre les zones éventuelles de stationnement et le lieu de la manifestation, le cheminement doit être praticable par les fauteuils roulants, à savoir être horizontal et sans ressaut et si une dénivellation ne peut être évitée, il faut prévoir un plan incliné de pente inférieure à 5 %
- ☐ La largeur minimale d'un cheminement est de 1,40 m libre de tout obstacle. Le sol du cheminement doit être non meuble et non glissant (sable, graviers et gravillons à proscrire) et sans obstacle à la roue des fauteuils.
- ☐ L'entrée du bâtiment ou du chapiteau où a lieu la manifestation ou l'une de ses entrées doit être accessible de plain pied
- ☐ A l'intérieur, le cheminement des fauteuils doit être aisé et de largeur suffisante
- ☐ En cas de manifestation nocturne, le cheminement extérieur doit être suffisamment éclairé pour les personnes malvoyantes
- ☐ Le passage des portes et portillons doit être de 1,40m au minimum en cas de portes à 2 vantaux, la largeur du vantail d'usage sera de 0,90m au minimum.

SANITAIRES

- ☐ Si des sanitaires sont mis à la disposition du public, un au moins sera aménagé pour les personnes handicapées circulant en fauteuil roulant, avec les caractéristiques réglementaires.

GUICHETS ET CAISSES

- ☐ Ils doivent être utilisables par les personnes en fauteuil ou de petite taille. Il faut prévoir un aménagement spécifique à une hauteur de 0,80m maximum.
- ☐ En cas de spectacles assis, prévoir des places pour les fauteuils roulants soit au minimum 2 places réservées pour 50 places et un emplacement supplémentaire par tranche de 50 places en sus.

NB : pour plus de précisions, se reporter à l'arrêté du 1er août 2006 (JO du 24/8/2006) fixant les dispositions d'accessibilité à respecter pour les établissements recevant du public et des installations ouvertes au public.

Cat. II
Fenouil
4,80 €/kg

ANNEXE 2 - Calendrier
des fruits et légumes de saison

Quand consommer les fruits et légumes* de saison en Béarn ?

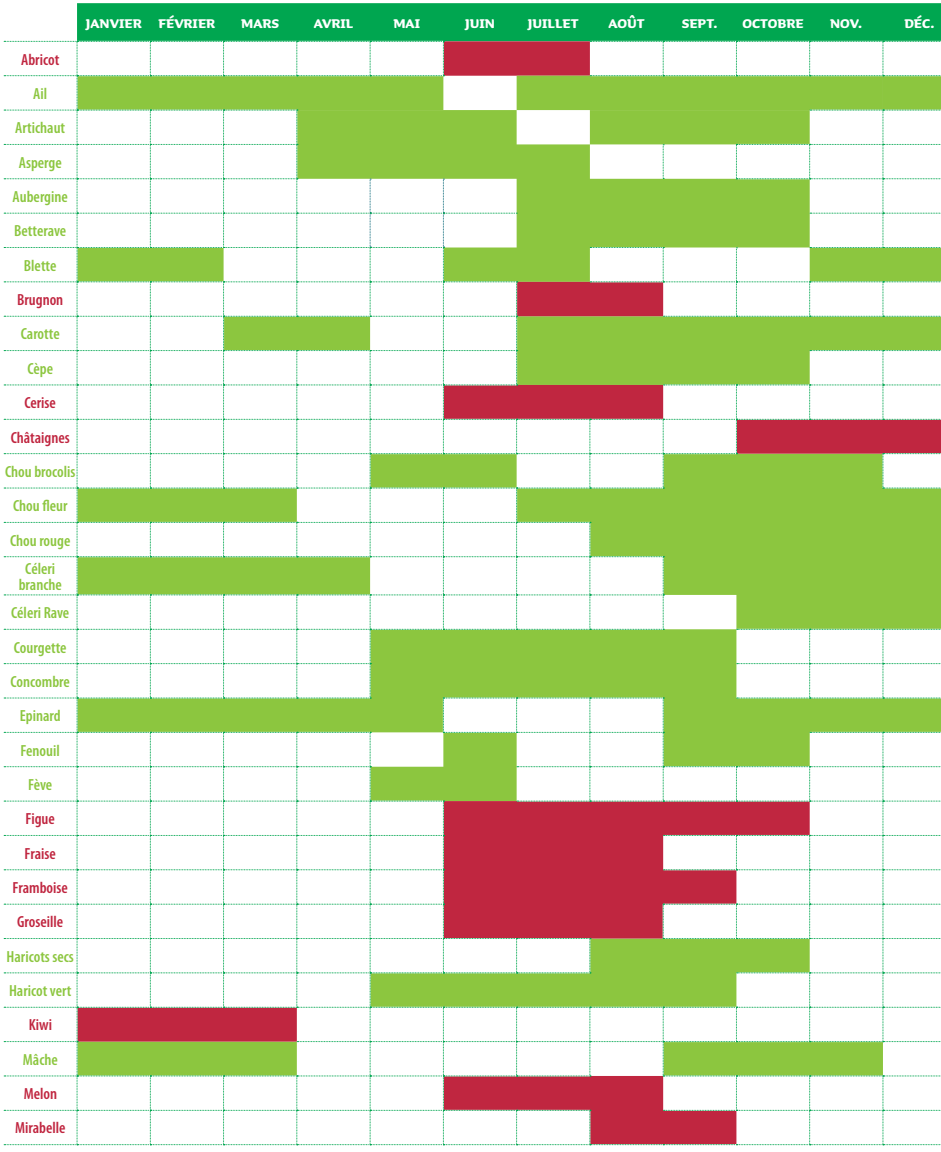

ANNEXE 3 - Mode d'emploi des gobelets réutilisables

En Béarn, tout est prétexte pour faire la fête et passer de bons moments de convivialité. Preuve en est, plus de 2000 manifestations sont organisées tous les ans ! Or tout rassemblement de plusieurs centaines ou milliers de personnes pose la problématique des déchets. Afin de limiter la quantité de déchets à gérer et de vous accompagner dans l'organisation de manifestations durables et éco-responsables, la Ville de Pau et le Syndicat Mixte de Traitement des Déchets, en partenariat avec Béarn Solidarité, vous proposent un service de prêt de gobelets réutilisables.

Comment ça marche ?

Avant la manifestation

1. **Demandez un devis à Béarn Solidarité avec le nombre de gobelets réutilisables souhaité**
2. **Choisissez la formule : location/lavage ou location/livraison/récupération/lavage**
3. **Signez le contrat de location avec Béarn Solidarité et déposez un chèque de caution (non encaissé) égal au nombre de gobelets x1€ (ex : 1000 verres = un chèque de caution de 1000 €)**
4. **Livraison ou retrait des gobelets selon la formule choisie.**

Pendant la manifestation

5. **Gestion des gobelets :**
   - **le participant paie 1€ de consigne en plus du prix de la boisson**
   - **le gobelet est utilisé à volonté pendant toute la durée de l'événement**
   - **quand le participant rend son gobelet, il récupère la consigne de 1€**

Après la manifestation

6. **Restitution des gobelets selon la formule choisie. Béarn Solidarité lave ensuite les verres utilisés et les stocke pour d'autres évènements.**
7. **Règlement de la prestation à Béarn Solidarité qui vous rend votre chèque de caution.**

La Ville de Pau et le Syndicat Mixte de Traitement des Déchets poursuivent une démarche de réduction de la production de déchets. La ville de Pau a formalisé son engagement éco-responsable dans son Agenda 21, véritable outil pour mettre en œuvre le développement durable dans ses politiques publiques.

Tarifs (lavage et livraison)

☐ **lavage par gobelet : 0,065 €**

☐ **livraison :**
- **3000 gobelets : 0,587 € / km**
- **+ 3000 gobelets : 0,635 € / Km**

☐ **gobelet non restitué, abîmé ou cassé : 1 €**

Le conditionnement se faisant en caissettes de 240 gobelets, toute commande se fait par multiples de 240.

Avantages du gobelet réutilisable

☐ **pratique : pas de vaisselle, peu de déchets, peu onéreux**

☐ **6 fois moins de déchets et des coûts de nettoyage moindres**

☐ **moins de gaz à effet de serre (moins de plastique produit, moins de transport) et plus d'économies d'énergie.**

Vous êtes intéressé ?

(voir coordonnées p. 38)

ANNEXE 4 - Liste de tous les contacts

Accents du Sud
50, rue Montpensier
64 000 Pau
Tél. : 05 47 41 40 46
email : *contact@hestivoc.com*

AIDES
Délégation départementale du Béarn
Contact: Karine Monségu-Moulié, coordinatrice départementale
4, rue Serviez
1er étage)
64 000 Pau
Tél. : 05 59 83 92 93
e-mail : *bearn@aides.org*
www.aides.org

Association Française contre les Myopathies
10, rue Bourbaki - 64000 Pau
Tél. : 05 59 84 29 65

Béarn addictions
23, avenue du Maréchal Joffre (Porte 3) - 64000 Pau
Tél. : 05 59 27 42 43
e-mail : *ast@bearn-addictions.org*
bearn-addictions.org

Béarn Solidarité
Avenue Alfred Nobel
Lotissement de l'échangeur
64 000 Pau
Tél. : 05 59 84 21 80
Fax : 05 59 02 48 86
e-mail : *bearn.solidarite@wanadoo.fr*

Centre de dépistage et d'information
Hôpital de Pau
4, bd Hauterive
64000 Pau
Tél. : 05 59 92 48 12

Centre de Planification Familiale
Dispensaire de La Croix Rouge
9, rue Louis Barthou
64 000 Pau
Tél. : 05 59 98 54 59
ou 05 59 98 54 50 (standard)

Association locale « Mouvement Français pour le Planning Familial »
Complexe de la République
Rue Carnot
64 000 Pau
Tél. : 05 59 27 88 43

Centre de prévention et d'études des dépendances et des conduites à risques
23, avenue du Maréchal Joffre - 64 000 Pau
Tél. : 05 59 27 42 43
www.Cped-groupe-realise.org

Centre Léo Lagrange
41, rue du Colonel Gloxin
64 000 Pau
Tél. : 05 59 06 67 00
e-mail : *accueil@leolagrangePau.fr*

Centre Social la Pepinière
4-8, avenue Robert Schuman
64 000 Pau
Tél. : 05 59 92 72 00
e-mail : *pepiniere-Pau@pepiniere-Pau.com*

CIVAM Agro Bio Béarn
Contact : Franck Meymerit, coordinateur du CIVAM 64
ou Perrine Meynadier pour les AMAP.
14, avenue de Saragosse
64 000 Pau
Tél. : 05 59 84 70 63
05 59 30 77 07
http://civam64.dyndns.org/
email : *civambiobearn@orange.fr*

Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées / Direction Opérationnelle des déchets
5, Rue André Bouloche
64 000 Pau
Tél. : 05 59 14 64 30
www.agglo-pau.fr

Comité Départemental du Tourisme des Pyrénées-Atlantiques
Contact: Didier Moumier
Tél. : 05 59 30 91 17
06 08 60 81 82
e-mail : *d.moumiet@tourisme64.com*

Conseil Général des Pyrénées Atlantiques
64, avenue Jean Biray
64 058 Pau cedex 09
Tél. : 05 59 11 42 77
www.cg64.fr

Eco'Fil (anciennement Cycloville)
Contact: Isabelle Laprade
Tél. : 06 28 25 47 13
www.cycloville.com/

CUPPEV
Tél. : 05 59 06 52 49
Port : 06 73 57 13 22

Direction Départementale de la Cohésion Sociale Pyrénées-Atlantiques
6 ter, rue de l'Enfant Jésus
64 000 Pau
Tél. : 05 59 27 27 56
e-mail : *dd064@jeunesse-sports.gouv.fr*
www.aquitaine.jeunesse-sports.gouv.fr/Drdjs/Documents/DD64/dd64.pdf

Ecolocup
9, rue de Mancamp, ZI
40 140 Soustons
Tél. : 05 58 41 36 28
Fax : 05 58 41 36 69
contact@ecolocup.com

Ecocène
(anciennement CDIE Béarn)
6, place Jean-Baptiste Bareille
64 000 Pau
Tél. : 05 59 32 12 36
e-mail : *info@ecocene.fr*
www.ecocene.fr

Emmaüs
Chemin Cami-Salié
64 230 Lescar
Tél. : 05 59 81 17 82

Espace Info Energie du PACT Béarn Bigorre
Contact: Frédéric Gommy et Sylvain Chauveau
48 bis, Bd Alsace-Lorraine
BP 1104 - 64 011 Pau cedex
Tél. : 05 59 14 60 64
e-mail : *infoenergie@pactbearn.com*

GIE Los d'Aci
Contact : M et Mme Routis
1, Chemin Soubirou
64 350 Lannecaube
Tél. : 05 59 68 20 69
www.losdaci.com

IDElis, IDEcycle, IDElib
Place d'Espagne
64 000 Pau
Tél. : 05 59 14 15 16
www.reseau-idelis.com
www.idecycle.com
www.idelib.fr

Inspection Académique des Pyrénées-Atlantiques
2, place d'Espagne
64 038 Pau cedex
Tél. : 05 59 82 22 00
http://ia64.ac-bordeaux.fr/

IREPS 64 (Antenne Ireps d'Aquitaine)
15, allées Lamartine
64 000 Pau
Tél. : 05 59 62 41 01
e-mail : *ontact64@ireps-aquitaine.org*

La Maison des sourds
Contact: Georges Girin
66, rue Montpensier
64 000 Pau
Tél. : 06 84 05 38 86
e-mail : *geo.girin@wanadoo.fr*

La Maison du Parent
23, avenue du Maréchal Joffre (Porte 2)
64 000 Pau
Tél. : 05 59 27 77 11

Points d'Appui Locaux à la Vie Associative Pau-Pyrénées (PALVA)
Contact: Jean Massoué
Tél. : 05 59 14 19 64
e-mail : *reseaupal@yahoo.fr*
http://reseaupal.jimdo.com/

Ville de Pau / Propreté urbaine
Service Propreté Urbaine
22, rue Roger Salengro
64 000 Pau
Tel : 05 59 80 74 80

Ville de Pau/ Vie Associative Sports Animations
Villa Tissier
64 000 Pau
Tél. : 05 59 11 08 10

Maison Départementale des Personnes Handicapées
22 ter, rue Jean Jacques de Monaix
64 000 Pau
Tél. : 05 59 27 50 50

MJC du Laü
81, avenue du Loup, BP 60580
64 010 Pau Cedex
Tél. : 05 59 14 15 00
contact@mjcdulau.fr
www.mjcdulau.fr

MJC des Fleurs
19 bis, avenue de Buros
64 000 Pau
Tél. : 05 59 02 73 27
mjcdesfleurs@cegetel.
netmjcdesfleurs.com

MJC Berlioz
84, avenue de Buros
64 000 Pau
Tel : 05 59 14 01 14
mjc-berlioz@club-internet.fr ;
www.mjcberlioz.com

MJC Rive gauche
1, parc Beauchamps
64 110 Gelos
Tél.: 05 59 06 32 90

Paralysés de France
Contact: Alain Vire
Bâtiment Ayous
1, rue Jules Verne - 64 000 Pau
Tél. : 05.59.80.36.66
e-mail : *apfdeleg64@wanadoo.fr*

Pau à Vélo
La Pépinière
6 avenue Robert Schuman
64 000 Pau
Tél. 05 59 32 26 65

Point écoute jeunes
(pour les 13-25 ans)
23 avenue du Maréchal Joffre
64 000 Pau
Tél. : 05 59 27 94 94
e-mail : *ast@bearn-addictions.org*

Prévention alcool - Réseau Alcoologie Béarn et Soule
Centre hospitalier de Pau
4, boulevard Hauterive
64 000 Pau
Tél. : 05 59 72 67 56

Prévention Routière
10 rue Lapouble
64 000 Pau
Tél. : 05 59 62 77 39
Fax : 05 59 32 97 46
e-mail : *preventionroutiere64@wanadoo.fr*

P'tit CAF
4 avenue Robert Schuman, 64 000 Pau
Tél. : 05 59 80 06 31
http://assosdelapepiniere.free.fr/assos/ass_ptitcaf.htm

Relais 64
Contact: Elodie Bonnemaison
Zone industrielle Pau-Pyrénées,
25 avenue Léon Blum
64 000 Pau
Tél. : 05 47 41 94 18
e-mail : *lerelais64@le-relais.net*
www.lerelais.org/le-relais-64

Re-Sources
Centre d'information sur l'habitat, l'énergie et les déplacements
Place d'Espagne
64 000 Pau
Tél. : 05 59 82 58 60
e-mail : *re-sources@agglo-Pau.fr*

RézoPau - Réseau Ville Hôpital
Sida Hépatites et Addictions (alcool, tabac, drogues…) en Béarn et Soule (Centre Hospitalier de Pau)
Centre Hauterive
64 046 Pau Cedex
Tél.: 05 59 72 68 37

Syndicat Mixte de Traitement des Déchets (SMTD) :
Contact : Claire Allonneau
2 bis place Royale BP 547
64 010 Pau
Tel : 05 59 98 58 32
www.smtd.info

Terrecycle
Contact : Frédéric Robert
Lotissement Maubois
64 570 Aramits
Tél. : 06 47 20 27 20
www.terrecycle.fr

Unis-Cité
Contact : Evelyne Bire
Coordinatrice de l'antenne de Pau.
6 ter, rue de l'enfant Jésus
64 000 Pau
Tél. : 05 59 27 45 99
e-mail : *ebire@uniscite.fr*
uniscitePau.jimdo.com

UFOLEP
17, rue de Boirie
64 000 PAU
Tél. : 05 59 32 00 66
e-mail : *ufolep64@ufolep-aquitaine.org*
www.ufolep64.com

Personnes ressources
aux niveaux régional et local pour tous renseignements utiles

NIVEAU LOCAL

CONSEILS ET/OU ACCOMPAGNEMENT

Ville de Pau / Service « Vie Associative Sport Animation »

Villa Bois Louis (Stade Tissié)
64 000 Pau
Tél. : 05 59 82 58 61
c.nounes@ville-pau.fr

ANIMATIONS ET SENSIBILISATION DU PUBLIC

Communauté d'agglomération Pau-Pyrénées / Direction Opérationnelle des Déchets
5, rue Andre Bouloche
64 000 Pau
Tél. : 05 59 14 64 30

COORDINATION, ANIMATIONS ET SENSIBILISATION

L'association Ecocène

Contact: Aurélie Sayer

Conseil et accompagnement de manifestations, en convention avec la ville de Pau.
6 place Jean-Baptiste Bareille
64 000 Pau
Tél. : 05 59 32 12 36
info@ecocene.fr

NIVEAU RÉGIONAL

ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise des Energies)
Délégation régionale Aquitaine
6, Quai de Paludate
33 080 Bordeaux Cedex
Tél. : 05 56 33 80 00
www.ademe.fr/aquitaine

L'« ADEME », site référence, met à disposition de multiples ressources pédagogiques, par domaines d'intervention : air, bâtiment, énergie, déchet, transport, éducation au développement durable. Conseil et guides pratiques en téléchargement.

Bio d'Aquitaine
6, rue du Château Trompette
33 000 Bordeaux
Tél. : 05 56 81 37 70
www.bio-aquitaine.com

« Bio d'Aquitaine » propose une carte des producteurs « bio » de la région Aquitaine ainsi qu'un annuaire par département.

Association « Méduli Nature »
4, rue de la rivière,
33 290 Blanquefort
www.medulinature.org

« Méduli Nature», association d'éducation à l'environnement, très avancée sur la question de l'accompagnement de manifestation responsable met à disposition sur son site différents outils, retours d'expériences.

PARTAGEONS UN AVENIR DURABLE !

Guide pratique élaboré par la Ville de Pau
avec un collectif d'associations

Conception : Ville de Pau - Conception graphique et réalisation : Atelier in8 - Serres-Morlaàs - Crédits photo : ©JD Guilhamassé, Ville de Pau - ©Phovoir.fr - ©Unis-Cité - ©Les Berges du Rock - ©Geronimo, Fotolia.com - Impression : Imprimerie Menard - Labège